

PAIX

Accord relatif à la souveraineté,
l'autonomie, l'intégrité et
l'indépendance canadienne, le deuxième et
troisième protocole du Traité de Cambridge
Protocol, le 23 octobre 1991.
Signé par le Canada le 23 octobre 1991.
En vigueur pour le Canada le 23 octobre
1991.
RTC 1991/27

QUESTIONS POSTALES

Arrangement concernant les questions postales
et financières entre le Canada et les Philippines
Washington, le 14 décembre 1991.
Signé par le Canada le 14 décembre 1991.
Accepté par le Canada le 27 mars 1992.
En vigueur pour le Canada le 27 mars 1992.
1991

ENOTIFICATION

NOTE: En vigueur pour le Canada à partir du 1er janvier 1992.

PAIX

Accord pour un Réglement politique
global du conflit de Cambridge, le troisième
Protocole
Vancouver, le 23 octobre 1991.
Signé par le Canada le 23 octobre 1991.
En vigueur pour le Canada le 23 octobre
1991.
RTC 1991/27

QUESTIONS POSTALES

Accord relatif à la souveraineté canadienne
et aux questions financières entre le Canada et les Philippines
Washington, le 14 décembre 1991.
Signé par le Canada le 14 décembre 1991.
Accepté par le Canada le 27 mars 1992.
En vigueur pour le Canada le 27 mars 1992.

ENOTIFICATION

NOTE: En vigueur le 23 mars 1992.
NOTE: En vigueur à partir du 1er janvier 1992.

PÊCHE

Convention pour l'interdiction de la pêche
au filet maillet devant de grande
dimension dans le Pacifique ou Sud,
Protocole II
Nouméa, le 20 octobre 1991.
Signée par le Canada le 20 octobre 1991.

QUESTIONS POSTALES

Convention relative universelle au
Protocole final AUSFTA
Washington, le 14 décembre 1991.
Signé par le Canada le 14 décembre 1991.
Accepté par le Canada le 20 mars 1992.
En vigueur pour le Canada le 20 mars 1992.

ENOTIFICATION

TELECOMMUNICATIONS

Convention relative à la communication
entre les deux entités administratives
qui sont l'Ontario et la Colombie-Britannique
et qui sont toutes deux parties à la Convention
relative à la télécommunication supravolontaire
du 17 juillet 1988. Mise en vigueur le 1er juillet 1992.

POLLUTION ENVIRONNEMENTALE

Protocole à la Convention sur la
pollution atmosphérique
longue distance de 1979
contre les émissions de
Métaux lourds transfrontalières
Sofia, le 23 octobre 1991.
Signé par le Canada le
23 octobre 1991.
En vigueur pour le Canada
1991.

DOCS

CA1 EA10 B35 EXF
1991

Bilateral and multilateral treaty
actions taken by Canada = Mesures
prises par le Canada en matière de
traites bilatéraux et
multilatéraux

TELECOMMUNICATIONS

Acte final de la Conférence
sur la communication
entre les deux entités administratives
de l'Ontario et la Colombie-Britannique et
la convention relative à la
télécommunication supravolontaire
du 17 juillet 1988. Mise en vigueur le 1er juillet 1992.

Genève, le 14 décembre 1991.
Accepté par le Canada le 20 mars 1992.
En vigueur pour le Canada le 1er juillet 1992.

NOTE: Accès aux informations
mises à jour régulièrement à une
déclaration, lorsque de
l'information est déposée à la
Bibliothèque du Parlement.

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01063694 5